

[Text]

ing with the co-ordinated program and the setting up of the National Pollution Abatement Commission is absolutely essential to the proper operation of this act.

I cannot see for any reason at all why the amendment is outside the terms of reference, or outside the intent and scope of the legislation before us. Here we are sitting as a group trying to tighten up the act, this is a good sound amendment. We have been over all this before, Mr. Chairman, but I think the amendment is sound and I personally am in favour of it and intend to vote for it.

The Chairman: Mr. Rynard.

Mr. Rynard: Mr. Chairman, I think first of all we have to consider the human element. Surely the good of the human element takes precedence over any other element, and I see in Mr. Aiken's amendment that he is putting that as number 1 and the others as numbers 2 and 3 as they should be taken.

Then I am a bit surprised at the attitude taken by us here and I think we certainly have a responsibility to the people of Canada not to be introducing the question of whether this is legal or illegal but to get the principle of what we are really driving at, the control of pollution.

I was very happy to hear the Minister say that he was willing to accept all kinds of amendments if they were going to do something for pollution. Here I sit in the Committee and we are arguing about the point that this amendment is not acceptable. Now I think we should call the Minister in and see whether he is going to keep to his word, that he wants to hear about these amendments and wants to accept them if they are good for the people of Canada and the control of pollution.

Mr. Orange: Mr. Chairman, if I might just reply to Mr. Rynard, I think the Minister said he was quite prepared to accept amendments with respect to water, water management and water control in Canada and that this Bill hopefully was the first step towards an environmental pollution control in Canada.

I think at least my feeling and the Minister's feeling would be that this particular amendment goes far beyond the water Bill now before us.

The Chairman: Mr. Rynard.

Mr. Rynard: Mr. Chairman, I know that Mr. Orange and we all are trying to argue to

[Interpretation]

l'institution d'une Commission nationale de lutte contre la pollution est tout à fait nécessaire au bon fonctionnement de la Loi.

Je ne comprends pas pourquoi cet amendement dépasse le mandat ou l'intention et la portée de la loi dont nous sommes saisis présentement. Nous essayons de consolider la loi et nous avons là, à mon sens, un amendement judicieux. Nous avons déjà recensé tous ces arguments, monsieur le président, et je crois que cet argument est très judicieux. Je souscris en faveur de cet amendement et je compte voter en sa faveur.

Le président: Monsieur Rynard.

M. Rynard: Monsieur le président, il nous faut d'abord tenir compte de l'élément humain. Sûrement, l'élément humain doit prendre le pas sur tout autre élément. Je constate que M. Aiken accorde la première place à cet élément, dans son amendement.

Je suis quelque peu surpris de l'attitude que nous avons adoptée. Nous avons une responsabilité à assumer envers la population. Nous ne devons pas commencer à nous lancer dans une discussion pour savoir si un point est légal ou non. Il s'agit plutôt d'un principe que nous voulons atteindre, celui du contrôle de la pollution.

J'ai été très content d'entendre le ministre dire qu'il était prêt à accepter toutes sortes d'amendements pour autant qu'ils permettraient de lutter contre la pollution. Maintenant nous nous demandons si le point est recevable ou non. Nous devrions convoquer le ministre et voir s'il va tenir sa parole, s'il veut connaître la teneur de ces modifications et les accepter, si elles favorisent les intérêts de la population du Canada et le contrôle de la pollution.

M. Orange: Monsieur le président, me permettriez-vous de répondre à M. Rynard? Le ministre a dit, sauf erreur, qu'il était tout à fait disposé à accepter les modifications intéressant le contrôle, la réglementation des cours d'eau au Canada, et que ce bill était sans doute le premier pas en vue de l'enrayement de la pollution au Canada.

J'estime, du moins c'est ce que je pense et ce que pense le ministre, que cette modification dépasse de beaucoup le Bill intéressant la gestion des ressources en eau dont nous sommes saisis présentement.

Le président: Monsieur Rynard.

M. Rynard: Je sais que M. Orange et nous tous tâchons d'obtenir un bill adéquat, mais le